



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

UN LIBRARY

SEP 10 1983

S/15951
2 septembre 1983
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

UN/37000
LETTRE DATEE DU 2 SEPTEMBRE 1983, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT PAR INTERIM DE L'AUSTRALIE
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Je tiens à associer mon gouvernement à la demande présentée par les Gouvernements des Etats-Unis d'Amérique et de la République de Corée, tendant à ce qu'une réunion du Conseil de sécurité soit convoquée d'urgence afin d'examiner les effets et les graves conséquences résultant de la destruction d'un avion de ligne BOEING 747 de la compagnie Korean Airlines par les forces aériennes de l'Union soviétique, le 31 août 1983.

Le Gouvernement australien déplore cet acte qu'il juge incompatible avec un comportement civilisé entre les Etats. Indépendamment des principes généraux mis en jeu dans cette affaire, la préoccupation du Gouvernement australien a été accrue par le fait que des ressortissants australiens se trouvaient à bord de l'appareil au moment de sa destruction.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent par intérim,

(Signé) Lance JOSEPH
